DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

Le Congrès du Parti Ouvrier

« INTERNATIONALISME N'EST PAS ANTIPATRIOTISME »

Le Congrès du Parti ouvrier s'est ouvert en séance plénière cet après-midi, à 3 heures.

La modification aux statuts élaborés en commission a été soumise à l'approbation du congrès. A l'unanimité les statuts ont été adoptés.

Sur la question de la guerre, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Le Congrès, tout en s'associant, bien entendu, à toutes les idées nobles et généreuses sur la guerre à la guerre et la fraternité des peuples, idées qui sont le patrimoine non seulement des gens de cœur, mais de tous les esprits raisonnables, déclare que l'internationalisme n'est pas antipatriotisme, que tout étant internationaliste, on ne cesse et ne peut cesser d'être Français, Lapon ou Chinois. L'expression « internationalisme », compose logiquement l'existence des nations, des nations avec leurs langues, avec leurs mœurs, avec leurs usages, et on ne peut les biffer d'un trait de plume. D'ailleurs, cela n'est et ne peut pas être.

Il importe seulement pour le Parti ouvrier d'envisager le meilleur mode d'organisation de la défense nationale qui devra se confondre et se confondre à un moment donné avec la défense de la République sociale elle-même. Le congrès, en l'état actuel des choses, se déclare contre l'armée permanente, contre l'encasernement contraire et généralisé des pires maux et des pires misères, et se prononce pour l'armement général du peuple sur le meilleur mode déterminé. »

Sur la question religieuse « le Parti ouvrier n'a pas à envisager la conception philosophique et même religieuse de ses adhérents qu'il considère comme une affaire d'ordre privé. Il déclare que les ouvriers, même d'esprit religieux, sont de seul fait qu'ils sont des ouvriers bien plus près du socialisme que les bourgeois les plus volteriens. »

A l'issue du congrès la résolution que nous publions d'autre part, a été votée.

Après la grève

BASSIN D'ANZIN-QUIÉVRECHAIN-ONNAING

Il n'y a pas eu de défections dans les différentes fosses du bassin d'Anzin.

Certaines sanctions ont été prises aux fosses Cuvinot et de Quiévrechain, entre autres le renvoi de deux mineurs dans la première, et celui d'un mineur dans la seconde.

Il n'y a pas eu d'incident. Le service d'entre continue.

TROIS CENT CINQUANTE VERRIERS CHOMENT

Carmaux, 2 mars.

Par suite de l'insuffisance du charbon, on a suspendu aujourd'hui le fonctionnement de l'autre four sur six. 350 ouvriers verriers sont obligés de chômer.

DANS LE TARN

Albi, 2 mars.

Aujourd'hui, aux mines d'Albi et de Cagnac, sur 400 mineurs, il n'en manque guère qu'une cinquantaine, provisoirement absents, ou qui n'ont pu être prévenus avant le 1er de la reprise du travail.

Les Grèves Maritimes

VERS UN ARBITRAGE

Marseille, 2 mars.

Les mécaniciens maritimes ont approuvé la mesure d'arbitrage soumise par leurs délégués. Ils demandent que la Compagnie présente ses livres, mais ils estiment qu'il est préférable que la direction accorde aux mécaniciens la somme minime qu'ils demandent.

Un village détruit par un incendie

PEST UN GAMIN DE 15 ANS QUI A MIS LE FEU

Clermont-Ferrand, 2 mars

Un violent incendie a détruit une partie du village de Houville, près de Guéret. Le vent soufflant en tempête activait le sinistre et le propageait aux toitures en chaume voisines.

Rien n'a pu être sauvé.

Le montant des pertes est très élevé.

Après enquête, la gendarmerie a mis en état d'arrestation un pupille de l'Assistance publique, nommé Vincent, qui a avoué être l'auteur du sinistre et avoir agi à l'instigation d'un habitant du pays dont il n'a pas voulu donner le nom.

Le Parquet de Guéret poursuit son enquête.

Grave sabotage sur la voie ferrée

Amiens, 2 mars.

Un acte de sabotage a été commis sur la ligne d'Amiens à Rouen, près de la gare Saint-Roch. Trois fils actionnant des signaux ont été mêlés et liés ensemble de manière que les signaux fussent immobilisés. Par suite de cette manœuvre criminelle, les voies restaient toujours libres et de graves accidents auraient pu se produire.

Heureusement, un aiguilleur s'en aperçut et remit tout en place.

La Parquet s'est rendu sur les lieux. Au cours des investigations, on a découvert sur le poteau d'un sémaphore l'inscription suivante : « Celui qui a fait cela, c'est pour se venger ». Le Parquet a fait prendre une photographie de l'inscription. L'enquête continue.

Sentinelle attaquée

Epinal, 2 mars.

Le soldat Martin, du 4e chasseurs, à Epinal, qui était de garde la nuit dernière au parc à fourrages, sur la route des Archettes, a été attaqué par deux individus qui ont tiré sur lui deux coups de revolver. La sentinelle a riposté par deux coups de fusil qui n'ont atteint personne.

Les recherches pour retrouver les agresseurs ont été vaines.

Pour le relèvement général des salaires

LE MEETING DU PALAIS DES FÊTES

Paris, 2 mars.

C'est devant une assistance extrêmement nombreuse qu'a eu lieu ce soir, sous la présidence de M. Roussel, de la fédération des instituteurs, le meeting annoncé au Palais des Fêtes de Paris, par la fédération des fonctionnaires, en faveur du relèvement général des salaires.

M. Métayer, du Conseil fédéral, ouvrit la séance. Dans une courte allocution, il définit le but du meeting.

Puis, M. Clay, des instituteurs, s'attache à démontrer qu'une propagande active, poursuivie sans discontinuer, était la meilleure mesure pour le fonctionnaire d'obtenir les revendications qu'ils réclament.

M. Delour, des employés d'octroi, parle dans le même sens.

M. Coudera, des contributions indirectes, apporte au nom de ses collègues une adhésion complète à la campagne engagée.

M. Péteseau, du service actif des douanes, expose la situation très précaire des douaniers.

M. Hention, du personnel des services de la préfecture de la Seine, invite l'assistance à ne pas accorder trop de confiance dans les promesses des parlementaires.

M. Moureaux, des Eaux et Forêts, entretient l'assemblée de la situation du personnel forestier.

M. Pinaud, des professeurs adjoints des Lycées, affirme que l'armée est une administration de l'Etat comme une autre et que si on avait augmenté les fonctionnaires militaires, on aurait bien fait de nous augmenter aussi.

Puis, MM. Souillese, Rossignol, Rigaft, etc., etc., viennent s'associer aux déclarations des précédents orateurs.

En fin de séance, un ordre du jour « attirant l'attention du gouvernement, du Parlement et de l'opinion publique sur l'urgence nécessité d'un relèvement général des traitements des employés des charges publiques et s'engageant à mener une action intense jusque satisfaction soit accordée à leur désidérata » est adopté.

L'armure de Philippe II

UNE NOTE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Paris, 2 mars.

Le Ministère de la Guerre communique :

« La remise à titre de dépôt à l'Armurerie royale de Madrid d'une armure ayant appartenu à Philippe II, roi d'Espagne, a donné lieu, dans l'après-midi, à des commentaires divers.

« Il paraît nécessaire de préciser exactement les circonstances qui ont conduit le ministère de la guerre actuel à tenir la promesse faite par le gouvernement précédent.

« La livraison dont il s'agit a été décidée dans le courant de novembre 1913 ; elle a été régulièrement instruite par les services des ministères des affaires étrangères, de la guerre et de l'instruction publique, en dehors de tout intermédiaire du chef de l'Etat.

« En outre, M. le général Niox, directeur du Musée de l'Armée, appelé en décembre 1913 à faire connaître à observations qu'il aurait à présenter, n'a pas cru devoir dans ces réponses ni formuler des objections contre la mesure elle-même, ni proposer de soumettre cette mesure à l'examen du conseil consultatif.

« Le ministère de la guerre actuel ne pouvait donc qua prendre acte des engagements pris avant son arrivée au ministère de la guerre et régulariser ainsi une question engagée.

« Il y a lieu aussi de remarquer que les pièces d'armurerie dont il s'agit ne figurent pas sur la liste des objets mobiliers classés en vertu de la loi du 30 mars 1887, ne sont pas inaliénables, ainsi qu'il résulte d'un avis de l'administration des Beaux-Arts. C'est du reste seulement à titre de dépôt que les pièces d'artillerie ont été mises à la disposition du Musée de Madrid. »

Tempête de neige

Charolles, 2 mars.

Une violente tempête de neige s'est abattue ce matin à dix heures sur le Charollais. Pendant près d'une heure, de gros flocons sont tombés en rafale, empêchant toute circulation sur les routes.

Les monts des environs sont recouverts d'une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur.

La Palice, 2 mars.

La neige est tombée abondamment dans les montagnes.

A Saint-Nicolas-les-Biefs, elle recouvre la terre d'une couche de dix centimètres. Le froid est très vif.

AU MAROC

CONCENTRATION D'UNE HARKA

Rabat, 28 février.

Les dernières nouvelles reçues du Sud signalent, le 17 février, la présence de l'agitateur Amhaouch, chez les Beni M'Guild, avec trois cents partisans Dxiaous.

Une harka importante se concentrerait à Stounfit, aux sources de la Moulouya.

Une activité considérable se remarque dans toute la région montagneuse.

El Hiba, semble, d'autre part, regagner du terrain dans le Sous et agir d'accord avec Amhaouch.

Les événements du Mexique

On communique à la presse :

« Etant donnée la situation politique et financière du Mexique, aucun mandat postal n'est plus délivré en France à destination du Mexique à partir du 1er mars.

LE PRÉSIDENT HUERTA VA ENTRER EN CAMPAGNE

Washington, 2 mars.

M. O. Shaughnessy, chargé d'affaires des Etats-Unis, à Mexico, a câblé aujourd'hui au département d'Etat que le président Huerta va quitter immédiatement la capitale pour se mettre personnellement à la tête de ses troupes et combattre les forces constitutionnalistes, à Torréon.

Le télégramme ajoute que le président possède 20.000 soldats bien armés et entraînés.

La succession royale DE BELGIQUE

Bruxelles, 3 mars.

La Commission de la Chambre s'étant montrée favorable à l'approbation des conventions intervenues entre l'Etat, l'impératrice Charlotte du Mexique et les princesses Louise, Stéphanie et Clémentine, un crédit de 17 millions de francs sera prochainement ouvert au ministère des Finances, pour faire face aux engagements pris.

Russie contre Allemagne

« LA GUERRE N'EST A CRAINDRE QU'EN 1917 »

Cologne, 2 mars.

La « Gazette » publie un article de tête signé de son correspondant de Saint-Pétersbourg. Cet article qui provoque une certaine sensation déclare qu'à l'heure actuelle, la Russie n'est pas en état d'appuyer par les armes les menaces politiques. Il n'y aura danger de guerre immédiat, continue-t-il, qu'en octobre 1917.

Après avoir déclaré que la Russie préparerait contre l'Allemagne des armements énormes, l'article conclut en amenant l'opinion que les agissements de la politique officielle russe doivent mettre fin à la légende de traditionnelle amitié germano-russe.

Les incidents de Saverne

Saverne, 2 mars.

Le « Journal de Saverne » publie une note annonçant le retrait des plaintes déposées par le général Deming et le lieutenant von Forstner. De même, certaines actions judiciaires intentées contre plusieurs journaux alsaciens, et en particulier contre le rédacteur en chef de l' « Anzeiger », n'auront pas de suite.

Un drame au village

Grenoble, 2 mars.

M. Jean Parnon, âgé de 39 ans, cultivateur à Châtenay, canton de Roybon (Isère), sortait hier soir, vers dix heures, d'un café et allait rentrer à son domicile, quand l'un de ses voisins, Joseph Sonnet, 46 ans, avec lequel il vivait en mauvaise intelligence, et qui surveillait son passage, l'abattit d'un coup de fusil.

M. Parnon fut tué sur le coup.

Monnet a été arrêté ce matin par les gendarmes. Il n'a opposé aucune résistance.

Une affaire d'avortement

Albi, 2 mars.

La justice a été saisie, il y a quelque temps, d'une affaire d'avortement. L'instruction ouverte par le parquet amena le renvoi de 16 personnes devant la cour d'assises du Tarn. La principale accusée, la sage-femme Plasonier, s'est pourvue contre l'arrêt de renvoi rendu par la chambre des mises en accusation de la cour de Toulouse. Sur pourvoi formé contre cet arrêt par la sage-femme, la cour de cassation vient de casser l'arrêt de renvoi.

Cette décision est diversement accueillie dans les milieux albigeois.

Un vapeur en péril

Madrid, 2 mars.

On mande de Ceuta que le vapeur français « Sainsevel », qui croyait entrer en rade, a échoué sur la pointe Sires.

Des canonnières espagnoles ont été envoyées à son secours du port de Tanger ; d'autres navires de guerre se tiennent prêts à la rejoindre, le cas échéant, pour le tirer de sa position critique.

NOUVELLES EXPRESS

FRANCE

Epernay. — Les obsèques des époux Martin, assassinés à Cumières, par leur fils, ont eu lieu au milieu d'une grande foule.

Nancy. — Un jeune mineur de 17 ans, Robert Burtheleny, tamponné par un wagon, a eu le pied droit coupé.

Paris. — Le taxi 1237-G-2 volé boulevard de la Chapelle, est retrouvé à Courbevoie. Les voleurs n'en voulaient qu'aux pneus.

— Les époux Blavet, concierges, rue de la Caille, sont asphyxiés dans leur loge. Le mari est mort.

— Gardien de chantier, Louis Barillier, 50 ans, tombe dans une tranchée. Il a la jambe gauche fracturée.

— Le dorchon brûle : Adolphe Massé, 21 ans, frappe sa femme Louise d'un coup de couteau, puis tente de se suicider.

— Les frères Bardel se disputent avec leur cousin Jean. Celui-ci joue du couteau. Adolphe et Hector sont à l'hôpital ; Jean au Dépôt.

— Les agents des services pénitentiaires, réunis en Congrès, voient une adresse au garde des Sceaux, puis vont au meeting.

— Georges Kel, 43 ans, coiffeur à Puteaux, renversé par une auto est mort.

— Au métro, Vorrechiba, 41 ans, journalier, glisse et se blesse grièvement. A l'hôpital Saint-Louis.

ETRANGER

New-York. — Les Etats-Unis vont reconnaître le général Zanor comme président de la République d'Haïti.

Gênes. — L'escadre anglaise de la Méditerranée est arrivée.

LILLE

DÉSEMPARÉE...

Hier après-midi, vers 1 heure, arrivait à Lille, par le tramway Mouvy, venant de Roubaix, une septuagénaire, Mme veuve Delhaye, accompagnée de son petit-fils, âgé de deux ans.

Comme cette femme interrogeait des passants, place du Théâtre, un agent intervint pour la renseigner. Mais ce dernier fut convaincu qu'il se trouvait en présence d'une déments, tant les propos de son interlocutrice étaient incohérents. Il le conduisit donc au poste de police du 1er arrondissement. Là, la pauvre femme déclara au commissaire, M. Lamour, qu'elle avait un fils, ouvrier dans une usine de Croix, et que son gendre et sa fille étaient employés dans un hôtel de Lille. Le magistrat lui donna l'hospitalité, en attendant que les agents enquêtaient en ville. Mais les recherches des policiers étant restées vaines, la malheureuse et son petit garçon couchèrent dans une salle du commissariat. L'enquête sera poursuivie aujourd'hui.

LES CRIMES des « Bonnot Lillois »

THÉRON DÉSIRE SE MARIER

Nous avons dit, ces jours derniers, que Marthe Thiraulf, la jeune maîtresse de Théron, avait adressé une lettre au Président de la République, dans laquelle elle demandait l'autorisation de se marier. Aujourd'hui le bandit a, lui aussi, écrit à M. Poincaré pour appuyer la demande de son amie, déclarant qu'il « lui était impossible de vivre sans elle uni à elle » (sic). L'assassin de Delabarre s'étend, dans sa missive, sur le sort réservée à Marthe Thiraulf et à l'enfant qui naîtra bientôt. Il implore toute la pitié du premier magistrat en la conjurant de penser un instant à la pénible situation de sa « chère petite femme ». Quelle douceur, quelle tendresse a ce sinistre bandit !

On a trouvé à l'infirmerie une masse fabriquée par Théron à l'aide d'un corps pesant entouré de linge et encerclé de fil de fer.

Pour éviter une rebellion possible du bandit, on l'a placé entre six prévenus qui le surveillent.

LILLE

Ephémérides lilloises de l'Année terrible

3 Mars

Des volligeurs-éclaireurs, parmi lesquels beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains, qui étaient casernés à l'Alcazar de Saint-Maurice, se révoltent et parcourent les rues de Saint-Maurice en menaçant de faire usage de leurs armes, qu'ils tenaient en mains. Il fallut un fort détachement de chasseurs à pied pour rétablir l'ordre.

E. L.

Propos d'un Lillois

Un bon avis

Dans un grand Café du Centre, on trouve affiché, au-dessus des lavabos du sous-sol, cet avis : « Les Dames sont priées de ne pas oublier leurs bagues ».

Faut-il que nos charmantes compagnes soient distraites pour oublier jusqu'à leurs parures ?

Ce sont particulièrement des bagues enchâssées de pierres précieuses qu'on retrouve enlourées de la mousse de savon dans laquelle elles ont roulé, en qui fait mentir le proverbe : « Pierre qui roule n'amasse pas mousse ». Ce sont aussi des bagues avec perles qu'on repêchée dans les valves de lavabos, singulière analogie, car les pierres seules se recueillent dans les bivalves de l'Océan.

Des alliances, il s'en perd très peu, attendu qu'on ne les enlève pas pour se nettoyer les mains, d'ailleurs.... l'alliance s'ave, Vive la Russie !

Madame, évitez de.... baguenauder en sajustant votre toilette; Monsieur, examinez les phalanges de votre toute-belle et songez : « Quelle bague a-t-elle oubliée aujourd'hui ». Souvent, cette bagatelle vous sera coûté gros.

Les filles d'Eve ne sauront jamais compter, car d'après ce que nous venons de dire, il semble résulter qu'elles ne se préoccupent pas plus de leurs.... doigts que de.... savoir.

LE BADAUD.

SOCIÉTÉ DES AMIS ET ANCIENS ETUDIANTS

Notre confrère, M. Henri Parenty, directeur de la Manufacture des Tabacs, qui vient d'être nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences, fera, lundi prochain 9 mars, à huit heures trois quarts, dans la salle des fêtes de l'Université, une conférence sous les auspices de la Société des Amis de l'Université.

L'éminent conférencier parlera de ses curieux procédés d'identification photographique des tableaux anciens. On sait que ces procédés ont permis à l'inventeur d'obtenir les résultats les plus étonnants, notamment l'identification d'un tableau ignoré de Rembrandt appartenant au Musée de Calais. La conférence, illustrée par de nombreuses projections, aura, nous en sommes persuadés, le plus vif succès.

UN FOU

On a conduit au poste de la Permanence, un malheureux dément qui a déclaré se nommer Ijomis, âgé de 19 ans, demeurant à Roubaix. Il se trouvait dans un estaminet de la rue Nicolas-Leblanc, où il commettait mille excentricités. Ses parents habitaient à Mouseron, rue de Courtrai, impasse des Soupirs, 3.

CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Une manifestation de sympathie

Dimanche 1er mars, à 11 heures du matin, à la caserne Mulus, avait lieu la réunion extraordinaire de la Société Amicale de Secours Mutuels des bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille, en l'honneur de MM. Vincent Fondeur, vice-président, et Clotaire Férandelle, secrétaire, qui viennent d'obtenir du Ministère du Travail la médaille de bronze de la Mutualité.

Cette réunion — dans sa simplicité — fut des plus charmantes, et M. Labaye, président, après avoir retracé les nombreux services rendus par ces dévoués collaborateurs, remit à chacun d'eux, au nom du Conseil d'administration, une médaille-souvenir.

MM. Fondeur et Férandelle furent très touchés de cette marque de sympathie.

SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE

Méfiez-vous des imitations

UNE GRÈVE DE COUPEURS

Les coupeurs de la maison de confections Grimonprez et Nuytten, rue de Paris, se sont réunis hier à 5 heures au siège de leur syndicat. A la suite de cette réunion, ils ont voté l'ordre du jour suivant :

« MM. Grimonprez et Nuytten n'ayant pas daigné répondre à la lettre de revendications envoyée par la Commission syndicale le 16 février dernier, les coupeurs de cette maison au nombre de 60 réunis en séance extraordinaire, ont voté à l'unanimité la cessation du travail pour mardi matin. »

DANS LE MONDE JUDICIAIRE

Est nommé, sur sa demande, juge suppléant au Tribunal de la Seine, M. Debouvier, substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Lille.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

A L'INSTRUCTION

Célina Hondos, 42 ans, et Henri Bard, 27 ans, cabaretiers, propriétaires du « Bar des Oiseleis », à Roubaix, sont renvoyés par M. Pillaire devant le Tribunal correctionnel, audience du 14 mars, sous l'inculpation d'excitation habituelle de mineurs à la débauche.

— Est également renvoyé à cette audience, Jules Labia, qui escroqua 1600 francs à M. Bourgois, en imitant la signature paternelle.

UN VOLEUR DE CHIEN

Un étudiant en pharmacie, M. Gaillau-Crenquier, âgé de 28 ans, est venu se plaindre qu'on lui avait volé son chien au moment où il passait rue Saint-Martin. Le voleur est connu, c'est un nommé Louis Filleul, âgé de 33 ans, haleur de bateaux.

Les Maux de reins

sont guéris par le traitement de la Croix Rouge, la boîte 0 fr. 65, par poste 0 fr. 85, chez Mlles Asculapius, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléphone. 26.35. 844

Petits Faits

— François Boremans, 18 ans, gazier, 21, rue du Pied, donne asile à un ami venu de Bruxelles, le nommé Jean Sonneville, 20 ans ; ce dernier fila « à l'Anglaise » en emportant 122 francs. La police le recherche.

— La femme Jules Holderbeke, 2, place de Béthune, volait du linge à l'étalage. Son mari l'aidait. Tous deux sont arrêtés.

— M. Maurice Cléry, 36 ans, demeurant, 40, boulevard de l'Usine, dans son travail à l'usine des Fives, est heurté par un wagonnet. Il s'ensuit une fracture du bras droit.

— La portemonnaie de M. Henri Sénépart, maçon à Annappes, est volé par un individu qui dépensa gaiement les 18 francs y contenus.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Fête de Gymnastique de l'Espérance de Lille

Comme nous l'avions prévu, il y avait salle comble samedi soir au Palais d'Eté, plus de 1.500 personnes avaient tenu à admirer les exercices de cette société.

Il faut ici la dire, on a remarqué notamment les mouvements d'ensemble de la 40e fête fédérale de Rennes et aussi le travail simultané aux barres parallèles exécuté d'une façon irréprochable par une section de 32 gymnastes, sous la direction de M. Lucien Verclytte, le chef de l'Espérance.

Quant aux exercices individuels artistiques, ceux-ci ont démontré la valeur d'un beau groupe de travailleurs.

Le public a beaucoup admiré les numéros spéciaux sur poutre à roulettes, MM. Leroy et Van Craynest se sont particulièrement signalés comme des amateurs qui pourraient rivaliser avec les meilleurs professionnels.

Le clou de cette belle soirée a été véritablement les 6 poses plastiques exécutées par la société, et chaleureusement applaudies par les nombreux spectateurs.

L'orchestre du Palais d'Eté s'est surpassé en cette occasion en jouant les plus beaux morceaux de son répertoire.

Un bal très animé a clôturé cette jolie fête qui fait le plus grand honneur aux organisateurs.

En somme, fête très réussie en tout point qui a laissé la meilleure impression au public.

Société Chorale « La Lyrique »

La Société Chorale « La Lyrique de Fives-Saint-Maurice » a, dans son assemblée générale de février, procédé au renouvellement de sa Commission. Ont été nommés : MM. Cowes E., président; Calais L., vice-président ; Gombert O., directeur ; Brisbard G. et Delhaye, sous-directeurs ; Dazzin G., trésorier; Décottignies J., secrétaire; Delhaye, trésorier-adjoint; Empis A., Forest L., Delannoy A. et Dupont M., commissaires-membres actifs; Delobel E., Géménal L., Batiel J. et Dubrulle Gadeyne, commissaires, membres honoraires; H. Savary, archiviste.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES adoptez comme apéritif le

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

et vous se ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence

recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « UN TRILLES » et exiger l'étiquette BANYULS TRILLES sur la bouteille avec le mot QUINQUINA 843

ROUBAIX

LA LAINE A LONDRES

Les ventes de laines de Londres s'ouvrent aujourd'hui mardi 3 mars, pour se clôturer jusqu'au mardi 17 dudit mois. Voici les quantités qui seront exposées par les différents courtiers :

Victorian : 13.700 balles ; New-South Wales : 20.100 balles ; Queensland : 16.700 balles ; South Australian : 7.000 balles ; West : 13.600 balles ; Tasmanian : 2.500 balles ; New-Zealand : 80.200 balles ; Australie : 133.800 balles ; Sud de l'Afrique : 7.200 balles. — Total : 141.000 balles.

Etant donnés les cours fermes de la laine et les besoins actuels de l'industrie, on s'attend à ce qu'une hausse sensible s'accuse sur tous les genres, dès l'ouverture des enchères.

H. V.

LA CRÉATION D'UN STADE MUNICIPAL VA ETRE RÉALISÉE A BREF DELAI

Après Reims, qui a créé le modèle du genre en l'espèce, notre ville qui s'est inspirée de l'exemple donné, va très prochainement posséder son stade municipal. La création, qui était projetée depuis quelque temps déjà, est aujourd'hui non seulement décidée mais arrêtée, après études préalables, dans tous ses détails.

L'établissement va être installé au Pont-Rouge, par les soins de la municipalité.

Le stade de Roubaix sera établi sur un terrain de sept hectares existant dans le quartier du Pont-Rouge, entre la rue de Lannoy et l'hôpital de la Fraternité. Il comportera quatre terrains distincts de football, chacun d'une dimension supérieure à tout ce qui existe dans la région en ce genre.

Trois pistes seront établies pour les coureurs à pied, soit sur 400, 250 et 180 mètres.

Le sud ne sera pas oublié et des gradins seront aménagés sur une pelouse spéciale. D'autre part, quatre « courts » de tennis permettront de donner à ce sport si en vogue et hygiénique une place digne de l'importance qu'il mérite, surtout auprès de l'élément féminin.

IVROGNE BRUTAL

Dimanche, vers 23 heures, un chauffeur d'usine de la maison Vernier, rue de Paris, Georges Demouveaux, 28 ans, demeurant à Wattrelos, se trouvait sur le Grande-Place, en état accentué d'ébriété. Il voulut monter sur le car B se dirigeant vers cette localité, mais le chef de station de la compagnie, M. Gustave Deramaut, présent, s'y opposa.

Demouveaux le repoussa brutalement et lui porta à le face un violent coup de poing. M. Deramaut requit alors l'intervention des agents du poste central qui arrêtèrent l'ivrogne gumène et l'amenèrent au violon. Il sera poursuivi pour brusque et violences.

DÉVALISÉ PAR SON BEAU-FRÈRE

M. Jules Vanneste, cafetier, demeurant boulevard de Paris, 9, avait chez lui depuis quelques mois comme pensionnaire, son beau-frère, Alfred Van Meerbeghe, 37 ans, né à Deerlyck (Belgique).

Dans la nuit du dimanche à lundi, ce dernier, rentrant au logis, annonça à son oncle son intention d'aller, aussitôt levé, se constituer prisonnier à la gendarmerie de Mouscron (il est déserteur belge).

Mais quand vint le jour, les tenanciers constatèrent que si leur parent les avait quittés, il avait cru devoir prélever sur leur garde-robes, avant son départ, un pardessus, quatre paires de chaussures, une cafetière, etc.

Le volé est allé conter sa mésaventure à M. le commissaire de police du 1er arrondissement.

VOL D'ATELIER

Lundi matin, on arrivait à l'usine de construction mécanique Delattre et Fleurette, rue de Tourcoing, où il travaille, un ouvrier en fer, M. Alfred Wauquelin, demeurant rue Turgot, 95, avait accroché, dans le vestiaire de la salle des machines, son veston contenant son portemonnaie où était placée une somme de 42 francs.

A l'arrêt des machines, à midi, le ouvrier au moment de se rhabiller, constata que sa bourse avait disparu, enlevée sans doute par un camarade d'atelier peu scrupuleux.

M. Varglaïstère a déposé une plainte contre inconnu entre les mains de M. le commissaire de police Alausen.

ARRESTATION

Les agents du service de la sûreté ont mis en état d'arrestation, Grande-Place, un homme de peine, Ernest Poiteau, 20 ans, domicilié rue Sainte-Elisabeth, 27.

Poiteau avait été condamné à 15 jours d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Lille, en date du 30 janvier dernier.

Il a été délivré au Parquet de Lille.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN

Semaine du 23 février au 1er mars 1914 : nombre de portions distribuées : adultes et enfants, 696.

Dons reçus : de M. Joseph Pollet, un lot chaussettes neuves.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PATRONALES

Les assurés obligatoires et facultatifs mixtes sont invités à échanger leur carte annuelle, à la mairie, dans les 8 jours qui précèdent ou qui suivent la date de leur anniversaire.

Ceux nés en février ou au cours des mois précédents qui n'ont pas encore échangé leur carte sont invités à la faire sans retard pour éviter les pertes d'intérêts qui en résulteraient. Ils doivent faire effectuer cet échange régulièrement chaque année au moment de l'anniversaire de leur naissance.

Le bureau des retraites ouvrières est ouvert le dimanche de neuf heures à midi.

Eaux-Puissaux (Aube). 15 Sept. 1913. Les Pilules Suisses m'ont fait beaucoup de bien. Je souffrais de constipation avec douleurs de ventre. Envoyez-m'en encore une boîte. E. Pinor. (Sig. lég.). 521

TOURCOING

LE DANGER DE TOURNER TROP VITE

Dimanche matin, un jeune coursier au service de M. Paris, carrossier, rue du Laverst, Jules Deabouvrier, âgé de 13 ans, passait en vélo rue des Pints. Arrivé à la hauteur de la cour Saint-Louis, Jules Deabouvrier voulant éviter un tombereau, donna un brusque coup de guidon. Sa machine dérapa et il fut projeté contre les roues de la lourde charrette qui appartient à M. Demanoy. Relevé aussitôt, le jeune Deabouvrier reçut les soins du docteur Debocky qui constata des contusions aux jambes et prescrivit au blessé un repos de 15 jours, sous réserve de complications.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dimanche après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la Maison Ingel, rue de la Lette. Appelés, les pompiers ont mis raison du feu avec quelques seaux d'eau.

LA FRAUDE

Les douaniers du Risquons-Tout ont arrêté un certain Arthur Mesure, âgé de 26 ans, demeurant rue Desormond, à Tourcoing, qui essayait d'introduire en fraude une charge de 20 kilos de café et 44 kilos d'allumettes chimiques en bois. Mesure était accompagné d'un autre fraudeur qui a pu échapper aux douaniers. Les mêmes douaniers ont arrêté une journalière, Elisa Delen, de Roubaix, qui vendait des allumettes de provenance étrangère, sans permis. Elle portait 2 kilos de marchandise prohibée.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'ANCIENS MILITAIRES

Le comité directeur de la fédération des sociétés d'anciens militaires tenait dimanche dernier le second anniversaire de sa reconstitution, et par la même occasion, dans ses diverses membres, MM. Charles Meurisse, président d'honneur de la société des Anciens Cuirassiers, et J.-Bte Agache, trésorier de la société des Anciens Combattants de 1870-71, qui ont eu la médaille d'argent du Mérite National.

Un grand banquet a eu lieu au Café du Centre, place de la République.

Au champagne, M. E. Bulcrick, président de la Fédération, remercia les membres présents. Il remit ensuite la médaille et le diplôme du Mérite National à M. Meurisse.

Agache. Un vivat fut porté à M. Bulcrick.

Un [illegible]